

OBSERVATIONS SUR LES NUMIDES.

M. Etienne Quatremère a récemment inséré dans le *Journal des Savants* (cahier de juillet 1838) des Observations sur les Numides, qui renferment de curieuses indications sur la signification et l'origine de quelques unes des dénominations de ce peuple.

Celle de *Nomades*, purement grecque, n'est donc qu'appellativement par Hérodote aux Libyens pasteurs; c'est Polybe qui parait l'avoir employée pour la première fois comme désignation spéciale de ce peuple. Les Romains, adoptant le mot grec; le firent passer dans leur langue sous le forme insolite de *Numidæ*, qu'on voit dans Salluste, César, Tite-Live et autres (1).

Il est extrêmement remarquable que ce nom significatif, traduit par les Arabes d'Afrique, s'est ainsi perpétué jusqu'à nos jours dans le pays, où l'idiome des indigènes est appelé *schowiah*, et les peuples qui le parlent, *Schawis*. Makrizi raconte qu'un vizir de Fez implora le secours des *Schawis*, et leur envoya des sommes considérables. Ebn-Khaldoun dit que les Zenatah, dans le Maghreb, étaient *Schawis* (2), et il explique que ce nom de *Schawis* signifie

(1) Festus, en son livre *De verborum significatione*, dit à ce sujet : « *Numidas* dicimus quos Græci *Nomadas*, sive quòd id genus hominum pecoribus negociatur, sive quòd herbis ut pecora aluntur. »

(N. du R.)

(2) Cette indication se retrouve dans Marmol, lib. 1, cap. 24, où on lit : « Los Zenetes tienen sus antiguas habitaciones en los campos de Temena, que es la ultima y mas occidental provincia del reyno de Fez; y estos solian ser los mas poderosos, mas ahora no lo son tanto; y los llaman Xanyos. »

(N. du R.)

ceux qui surveillent les moutons et les bœufs (1). Ce passage et plusieurs autres ne peuvent laisser de doute sur l'étymologie arabe et sur l'acception réelle des noms de *Schawis* et de *Schawia*, qui rappellent les habitudes pastorales du peuple indigène de l'Afrique septentrionale.

Le savant hébraisant Gesenius s'est cru autorisé par certaines considérations à regarder la langue des anciens Numides comme analogue au punique, et conséquemment à l'hébreu; mais, outre que nul écrivain de l'antiquité ne fournit d'argument propre à appuyer une telle hypothèse, Salluste énonce implicitement le contraire quand il parle de l'altération du langage des Sidoniens de Leptis par suite de leurs alliances avec les Numides. D'ailleurs tous les noms propres numides, de peuples, d'hommes et de lieux, paraissent peu susceptibles d'être ramenés à des racines hébraïques; sauf toutefois celui de la capitale *Cirtha*, qui signifie ville, et qui fut emprunté directement à la langue punique, parce que l'idiome des pasteurs n'avait pas de mot pour exprimer l'idée de ville; et c'est le même que les Berbères de nos jours ont, pour le même objet, emprunté à leurs voisins arabes le mot *mèdinah* dont ils ont légèrement modifié la forme (2).

(1) On trouve dans le livre de Jean de Léon, *Della descrizione dell' Africa*, un chapitre tout entier consacré aux « *Soana, cio è qui gli che attendono alle pecore, gente africana che segue lo stile de gli Arabi,* » ce qui doit s'entendre des Schâouyah en général, non de la tribu de Zouaouah, l'une des branches de Kétamah, et encore moins des Zouâghah (branche de Dharysah), comme se l'est imaginé Marmol dans sa paraphrase.

(N. du R.)

(2) Du mot arabe *medynah*, les Berbères ont fait, en l'adoptant, celui de *endynt*.

(N. du R.)

L'inscription bilingue du Thugga, où l'on voit, à côté d'un texte en caractères puniques, figurer un second texte en caractères inconnus, est expliquée par M. Gesenius comme un monument numide, ayant pour auteur le roi Hiempsal. Il n'est guère à présumer que les deux inscriptions soient tracées dans la même langue et seulement en caractères différents ; on peut croire avec beaucoup plus de vraisemblance que l'une des inscriptions est la traduction de l'autre ; or, en considérant combien l'écriture punique de cette pierre est hideusement barbare, tandis que l'autre paraît exécutée avec beaucoup plus de soin, on est amené naturellement à conclure que l'inscription punique offre la traduction, et que c'est l'autre qui donne le texte original. L'existence du monument dans une ancienne ville numide rend suffisamment probable que ce texte en caractères inconnus est véritablement numide (1) ; il paraît, au surplus, offrir simplement une inscription funéraire en l'honneur d'un Numide, dont elle rappelle la longue généalogie. Et cette dernière circonstance opposera toujours un grave obstacle au déchiffrement complet de l'inscription, attendu que les noms propres numides présentent des formes étrangères, inconnues, qui n'ont pas le plus léger rapport avec ces dénominations significatives retracées sur les monuments phéniciens ou puniques, et auxquelles M. Gesenius a voulu les assimiler en les ramenant à des étymologies hébraïques, tandis que c'est

(1) Outre l'inscription numidique du monument de Thugga, révélée à l'Europe savante par le comte Camille Borgia, d'autres fragments d'inscriptions en caractères semblables ont été recueillis en Afrique par notre excellent ami le capitaine de vaisseau de Falbe. (N. du R.)

uniquement dans la langue des indigènes qu'on peut tenter de leur trouver une explication.

Il est remarquable sous ce point de vue, que le nom des deux principales nations numides; savoir, les *Massyliens* et les *Massésyliens*, et les noms individuels de *Massinissa*, *Massiva*, *Massugrada*, commencent uniformément par la syllabe *mas*; or dans la langue des Berbères le mot *mas* signifie *un fils* (1), et l'on est fondé à croire que ce mot a dû être employé devant les noms de tribu et les noms individuels, à la manière des Arabes; chez lesquels rien n'est si commun que les noms de tribus commençant par le mot *Benou* (les fils de...), et les noms d'hommes formés pareillement du mot *Ebn* (le fils de...), accompagné de celui du père ou de l'aïeul; une coutume analogue se conserve parmi les juifs d'Europe, dont beaucoup s'appellent *Lévisohn*, *Jacobsohn*, etc. (2).

Tel est en peu de mots le résumé des observations du docte orientaliste dont le monde savant s'est habitué dès long-temps à considérer l'opinion en de

(1) Ce mot est donné, avec quelques variations de forme, dans les vocabulaires berbères que nous possédons: Quoi qu'il en soit, nous avons conjecturalement décomposé le nom de *Massésyliens* en *Mes-Zezoul*, en admettant la première syllabe comme la forme plurielle, plus ou moins correcte, du mot *schaouy*, qui signifie *le fils*, et restituant ainsi en berber un nom de tribu que nous avons rencontré chez les historiens arabes sous la forme *Benou-Zezoul*; mais nous n'avons point appliqué le même procédé de décomposition étymologique au nom des *Massyliens*, qui nous semble avoir des corrélatifs assez prochains dans les noms d'*E-Mesylah* et de *Beny-Mâsel*. (N. du R.)

(2) En général les peuples de la famille germanique offrent de très nombreux exemples de patronymes de cette forme: *Dickson*, *Johnson*, *Jansen*, *Petersen*, *Erikson*; et l'analogie se reproduit dans plusieurs autres langues européennes. (N. du R.)

telles matières, comme la sentence du juge le plus compétent. Nous sommes flatté personnellement d'y trouver la confirmation des résultats auxquels nos propres études nous avaient conduit.

D'AVEZAC.

EXTRAITS de deux lettres de M. le comte J. DE BERTOÛ,
sur son voyage dans la Palestine (1).

PREMIÈRE LETTRE.

Jérusalem, 26 mars 1838.

M. LE PRÉSIDENT,

Lorsque j'eus l'honneur de vous écrire au mois de septembre dernier, je vous parlai déjà de mon désir d'explorer dans toute sa longueur le Wadi-Araba, cette continuation de la vallée de El Ghor, dans laquelle on a cru retrouver l'ancien lit du Jourdain, qui par cette voie aurait coulé à la mer Rouge avant que la destruction des villes de la Pentapole n'eût formé le bassin dans lequel il s'arrête maintenant. J'ai trouvé des Arabes qui me promettent de me conduire à Akaba par cette route (qu'aucun voyageur n'a encore suivie). Mais j'ai perdu l'espoir d'y retrouver le lit du Jourdain; car, d'après mes observations barométriques, la mer Morte est de beaucoup au-dessous de la Méditerranée, et par conséquent ne peut pas être au-dessus de la mer Rouge, que je crois un peu plus élevée que cette seconde.

(1) Ces deux lettres, quoique d'une date antérieure, ne sont parvenues à la Société qu'après celle qui a été insérée dans le Cahier du mois de juillet.